

# WEBINAIRE D'INFORMATIONS DEJEPS



FRANCE  
GYMNASTIQUE  
ACADEMIE



FRANCE  
GYMNASTIQUE  
ACADEMIE

# LA FORMATION DEJEPS QU'EST CE QUE C'EST ?

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DEJEPS

- ◆ Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 (Bac +2) préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression
- ◆ Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération. Il atteste à son titulaire les compétences liées à la fonction :
  - ◆ **Entraîneur** : préparation de gymnastes pour entrer dans le « Projet de Performance Fédéral » et de gymnastes de performance
  - ◆ **Coordonnateur / Manager** : élaboration et gestion de projet de performance ou de développement
  - ◆ **Formateur** : encadrement de formation de cadres



Métier

Animateur

Entraîneur

Diplômes

Encadrement bénévole

FFGYM

Animateur

Moniteur

Entraîneur

Diplômes professionnels

BRANCHE DU  
SPORT

MINISTÈRE DES  
SPORTS, DE LA  
JEUNESSE ET DE  
LA VIE  
ASSOCIATIVE

Formations  
recommandées en  
fonction des niveaux  
de pratique

CQP

BPJEPS

DEJEPS

UC 1

UC 2

UC 3

UC 4

Équivalence  
Entraîneur

DES JEPS

UC 1

UC 2

UC 3

UC 4

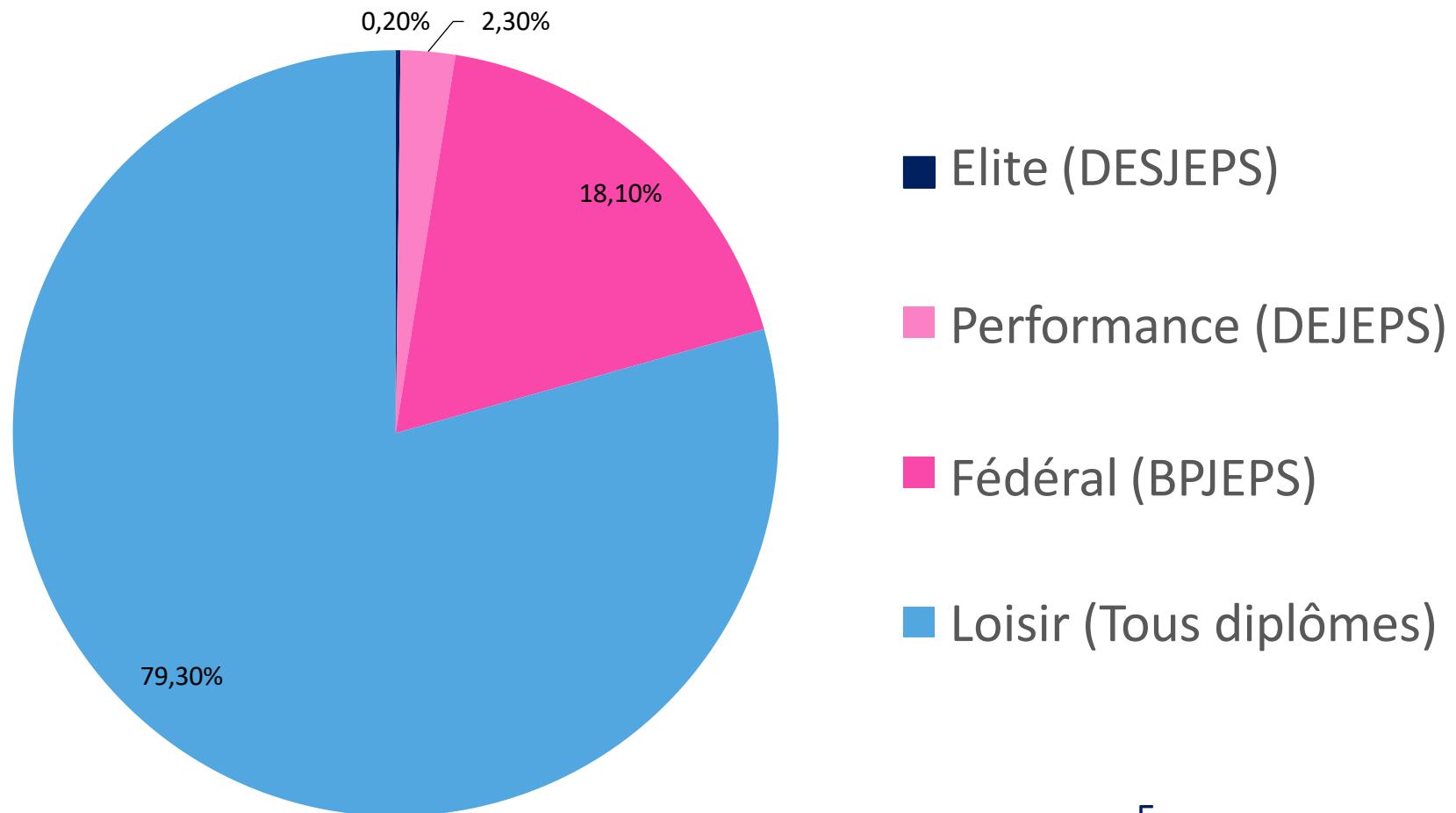
Loisir

Compétition  
fédérale

Compétition  
Performance

Compétition  
Elite

# RÉPARTITION DES LICENCIÉS PAR NIVEAU DE PRATIQUE





## LA FORMATION DEJEPS

- ◆ La formation se décompose en 4 unités capitalisables :
  - ◆ **UC1** : Concevoir un projet d'action
  - ◆ **UC2** : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
  - ◆ **UC3** : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en disciplines gymniques
  - ◆ **UC4** : Encadrer les disciplines gymniques en sécurité
- ◆ Les titulaires du moniteur peuvent être allégiés de 105 heures de formation.
- ◆ Les titulaires de l'entraîneur peuvent être allégiés de 175 heures de formation.
- ◆ **IMPORTANT** : Les allègements ne sont pas systématiques. Ils seront appréciés par les coordonnateurs lors du positionnement.



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

### Méthodes pédagogiques :

- ◆ Formation en présentiel
- ◆ Formation en visioconférence
- ◆ Formation Ouverte et A Distance (FOAD)

### Méthodes d'évaluation :

- ◆ Préparation et présentation orale d'un dossier
- ◆ Production d'un cahier d'entraînement et animation d'une séance dans le centre de formation
- ◆ Animation d'une formation de cadres
- ◆ Animation d'une séquence d'entraînement

# L'ENTRÉE EN FORMATION

◆ **Le test de sélection :**

- ◆ QCM connaissances théoriques en ligne
- ◆ Ecrit général de 30 minutes
- ◆ Entretien oral de 30 minutes

◆ **Le positionnement :**

Plan Individuel de Formation réalisé à partir de l'entretien et des éléments du dossier d'inscription

- ◆ Formations suivies et diplômes fédéraux et professionnels obtenus
- ◆ Du parcours sportif
- ◆ Des expériences professionnelles autres
- ◆ Structure d'accueil identifiée
- ◆ Tuteur identifié
- ◆ Situation professionnelle actuelle
- ◆ Financement



# ORGANISATION DE LA FORMATION

- ◆ La formation se déroulera sur des sites de haute performance, dans les **Pôles France**, dans les **Pôles Espoirs** ou dans les « **Clubs Formateurs** »
- ◆ La formation est encadrée par des experts de :
  - ◆ L'entraînement dans les disciplines gymniques
  - ◆ La pédagogie
  - ◆ La préparation physique
  - ◆ La méthodologie de projet
  - ◆ Management ou de la formation



## HANDICAP

- ◆ Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- ◆ Des adaptations et aménagements sont possibles
- ◆ Référente handicap : Alexandra GUITON : [alexandra.guiton@ffgym.fr](mailto:alexandra.guiton@ffgym.fr)

**Contactez-nous au plus vite pour faciliter les démarches**

# LA FORMATION DEJEPS COMMENT S'INSCRIRE ?

## PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ◆ Avoir 18 ans révolus le 27 avril 2026
- ◆ Être recensé et avoir suivi la Journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
- ◆ Certificat médical datant de **MOINS D'UN AN** aux tests de sélections
- ◆ Être titulaire du PSC ou équivalent
  
- ◆ Satisfaire aux tests d'entrée en formation
- ◆ Stagiaires de niveau moniteur minimum

# DOCUMENTS À FOURNIR

- ◆ Liste des documents :
  - ◆ Dossier de candidature avec photo
  - ◆ Certificat médical de non-contre indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques
  - ◆ Pièce d'identité (CNI recto verso / passeport / titre de séjour)
  - ◆ Diplôme de PSC ou équivalent (PSC1, AFPS...)
  - ◆ Attestations annexes : Expérience de pratique, d'initiation...
  - ◆ Copie des diplômes fédéraux, d'Etat ou de branche déjà obtenus
  - ◆ Pour les moins de 25 ans : Attestation de journée d'appel + attestation de recensement
  - ◆ Pour les non-licenciés FFGym : Attestation de responsabilité civile



## LES TUTEURS ET LES LIEUX DE STAGE

- ◆ Les tuteurs doivent être titulaires, au minimum :
  - ◆ D'une certification professionnelle, de niveau 5 minimum (DEJEPS ou BEES 2) , dans le champ des disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression, selon l'option concernée
  - ◆ Justifier d'au moins 2 années d'expérience d'encadrement sportif dans le champ des disciplines acrobatiques ou d'expression, selon l'option concernée
- ◆ Nous vous recommandons un encadrement de gymnastes de niveau minimum **Avenir** ou **National** en GAF et GAM et de niveau minimum **CF4** ou **Avenir** en GR pour le stage en situation.

# LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1<sup>ER</sup> MARS 2026

Un 2<sup>ème</sup> webinaire spécifique au financement de la formation aura lieu le 9 avril 2026 pour les inscrits

Après les inscriptions :

Tests de sélection  
les 25-26 mars 2026

Positionnement  
les 27 – 28 avril 2026

1er module de formation  
dès le 5 juillet 2026

Fin de la formation  
le 30 septembre 2027

## EFFECTIF DES PROMOTIONS

- ◆ Le nombre de participants par spécialité de formation est de :

stagiaires en Gymnastique Artistique Féminine

stagiaires en Gymnastique Artistique Masculine

stagiaires en Gymnastique Rythmique

stagiaires en Tumbling

12

**L'Académie France Gymnastique se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits**

# LA FORMATION DEJEPS QUEL COÛT ET FINANCEMENT ?

# COÛT DE LA FORMATION

- ◆ Frais de dossier : 120 €
  - ◆ Règlement par carte bancaire sur FormaGym au moment de l'inscription ou par virement
- ◆ Coût pédagogique pour un parcours complet en GAF ou GR :
  - ◆ 9317 € (soit 15,40€/h, sans allégements)
- ◆ Coût de la formation en contrat d'apprentissage :
  - ◆ Voir directement avec l'Académie France Gymnastique

# LES DIFFÉRENTS MODES DE FINANCEMENT



- ◆ **Financement individuel :**

- ◆ Financement stagiaire ou CPF (Compte Personnel de Formation)
- ◆ Financement club
- ◆ Conventionné : France Travail ; Collectivités ; Dispositif SHN ; Financement SESAME



- ◆ **Aide à la formation :**

- ◆ Plan de Développement de Compétences de l'Employeur



- ◆ **Financement via un contrat de travail :**

- ◆ Le contrat d'apprentissage
- ◆ Le contrat de professionnalisation
- ◆ Période de reconversion

Pour les financements en **rose**, veuillez contacter l'AFDAS (OPCO)



# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- ◆ L'Académie est depuis 2022 Centre de Formation des Apprentis (CFA). A ce titre, il est possible d'effectuer la formation en contrat d'apprentissage.
- ◆ **Définition du contrat :**
  - ◆ Un contrat de travail (CDD) voir CDI
  - ◆ Un contrat à temps plein (35h semaine)
- ◆ **Conditions d'éligibilité :**
  - ◆ Jeunes entre 16 et 29 ans
  - ◆ Plus de 29 ans pour les sportifs de haut niveau et les personnes en situation d'handicap

# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## Alternance Formation / Travail :

- Période en entreprise et en centre de formation
- Objectif : acquisition et application de compétences professionnelles

## Rémunération :

- Entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et le niveau de formation

## Autres :

- Possibilité de suspendre un CDI
- Suivi par un maître d'apprentissage
- Début du contrat entre 3 mois avant et 3 mois après le début de la formation

# LES AVANTAGES DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour l'employeur :

- Prise en charge de l'intégralité des coûts pédagogiques
- Exonération des charges sociales
- Aide à la formation et indemnité du maître d'apprentissage

Pour l'apprenti :

- Première expérience professionnelle
- Des droits similaires aux salariés de la structure
- Aide au permis de conduire et au premier équipement
- Statut d'étudiant

# MERCI D'AVOIR SUIVI LE WEBINAIRE

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site de la Fédération Française de Gymnastique pour retrouver la plaquette et le programme de la formation DEJEPS

**CONTACT :**

[formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)